

Saint Bropez, 23 août 66

Monsieur le Maire,

Je suis retourné aujourd'hui
à Sainte Marguerite, pour revoir
le cachot du Masque de Fer, pour
une vérification.

Il y a une historiette au
sujet d'une assiette d'argent,
que le Masque aurait lancée
par la fenêtre de son cachot,
et sur laquelle - il avait gravé
quelque chose. Un pêcheur
l'aurait trouvée dans ses filets,

2
et l'aurait rapportée à Saint-Mars.
Le gouverneur lui demanda s'il
avait lu ce qui était gravé sur
l'assiette. Le pêcheur répondit
qu'il ne le savait pas lire, et
le gouverneur - après enquête, le
renvoya en lui disant "Bon
ignorance t'a sauvé la vie".

Cette histoire me paraissait fort
intéressante, mais peu croyable,
parce qu'il était impossible de
lancer cette assiette à la mer
à travers les trois grilles de la
fenêtre - De plus, pour atteindre
la mer, il eût fallu un lanceur
de disque de première force.

Mais j'ai trouvé une autre

version de cette histoire : c'est dans les lieux d'aisance de son cachot que le prisonnier laissa tomber l'assiette : la conduite d'évacuation de ces lieux aboutit à la mer. Ceci devient tout à fait croyable.

Il me semble tout à fait naturel que cet homme, après vingt cinq ans de captivité, ait essayé de faire connaître à ses amis son existence, et le lieu de sa détention. Il est tout à fait probable que cette assiette n'est ni la première ni la dernière qu'il ait lancée "dans ses commodités".

4

Je vais donc venir, avec une équipe de plongeurs à bouteilles, explorer le fond de la mer à la sortie de cette conduite. Ces assiettes, selon le témoignage des officiers qui servaient le Masque (Blainvilliers et Formanov), étaient d'argent massif. Il est peut être possible d'en trouver une.

Ce qui est infiniment regrettable, c'est que les "lieux" du Masque, ont été bouchés, assez récemment. Il n'en reste que la niche.

Ne peut on obtenir des Monuments historiques la permission de les déboucher provisoirement?

5

Je pense que le cachot du Masque a pu être utilisé comme prison militaire pendant la guerre, lorsque des troupes françaises furent casernées dans le château, et c'est alors que fut bouchée cette précieuse conduite. Il ne s'agit donc pas de porter atteinte à un monument historique, mais de le rétablir dans son état primitif.

Je pense qu'il y a, à Cannes, un conservateur du Château, et que c'est à lui qu'il faudra adresser ma requête; mais ^{j'ai} voulu vous en parler d'abord, et vous remercier

6)

de votre obligeance, car c'est à vous
que je dois les mesures exactes du
cachot fameux.

Croyez, monsieur le Maire, à
mes sentiments les meilleurs.

Marcel Pagnol

à Saint Tropez.